



Le marais communal vu en direction de l'est depuis la route de la Sèvre.

IVR52_20238500213NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation